

# CHARTRE DES ACTEURS BRUXELLOIS D'INCLUSION NUMERIQUE

Par la présente, nous, acteurs bruxellois de l'inclusion numérique, nous référant à la volonté politique de faire de Bruxelles, de la Belgique et de l'Europe une société hautement numérique (concrétisée par des plans tels que *Stratégies Europe 2020, Digital Belgium, Digital.Brussels*), constatant par ailleurs la persistance et la mutation continue de la fracture numérique, demandons la mise en œuvre, en Région bruxelloise, d'une **politique d'inclusion numérique structurelle, articulée et concertée** avec les acteurs socio-éducatifs.

L'inclusion numérique étant un enjeu majeur, elle devrait constituer un axe à part entière de la stratégie Digital.Brussels, avec pour objectif l'acquisition d'un socle de compétences numériques essentielles par tous les citoyens.

La question ayant une dimension transversale et concernant diverses compétences, nous souhaitons une **articulation** entre tous les ministres et administrations concernés ainsi qu'une clarification des rôles et moyens de chacun.

Parce que les besoins auxquels cette politique répondra ne vont pas disparaître, elle doit s'inscrire dans une **perspective durable, structurelle** et non de transition. En effet, les technologies numériques ne cesseront d'évoluer, et de nouvelles pratiques et outils d'émerger; dès lors une part significative de nos concitoyens éprouveront toujours davantage de difficultés à s'y adapter et auront besoin d'un soutien pour ce faire. Chacun de nous pourrait être confronté un jour à de telles difficultés.

Dans une société hautement numérique, les autorités publiques ont le devoir de garantir à tous un service permanent d'**accès** aux outils informatiques les plus courants (et à une connexion), ainsi qu'un **accompagnement** dans leur **usage**. Ce service doit être ouvert à **tous les citoyens**, dans un lieu proche de leur lieu de vie, de façon gratuite ou quasi gratuite. Cette mission devrait être déléguée en priorité aux **Espaces Publics numériques (EPN)**, qui la remplissent déjà *de facto*, avec des moyens actuellement très réduits, dans divers quartiers de la région de Bruxelles capitale. Elle pourra être appuyée par les acteurs socio-éducatifs locaux et articulée avec l'administration publique.

Au-delà de cet objectif élémentaire, cette politique visera à s'assurer que tout citoyen devienne un acteur à part entière de la société numérique, responsable, informé, lucide et potentiellement créatif, et pas seulement réduit à sa dimension d'acteur économique. Elle accordera une attention particulière aux citoyens les plus fragiles et les plus éloignés des TIC, afin que le numérique ne devienne (ou ne reste) pas, pour eux, un facteur d'aggravation de l'exclusion sociale préexistante.

## Nous demandons :

1. qu'un **mandat clair** soit donné aux EPN par la Région de Bruxelles capitale, et qu'un **label** soit décerné aux organismes qui remplissent les conditions pour exercer ce mandat, afin de les faire mieux connaître aux yeux du public, des administrations et des acteurs locaux.
2. que **le salaire des professionnels de l'inclusion numérique** (à commencer par les animateurs d'EPN) soit pris en charge de façon structurelle par des subsides régionaux, car une médiation humaine est essentielle pour amener les citoyens, en particulier les plus fragilisés, à aborder et maîtriser les TIC. À terme, disposer d'un animateur professionnel pour 10.000 habitants, à l'image de ce qui se fait en Wallonie, nous paraît un objectif raisonnable.
3. que la Région bruxelloise soutienne financièrement l'organisation, par les EPN et d'autres acteurs de terrain, de **formations, de coachings et d'actions de sensibilisation** aux outils et compétences numériques, visant au développement professionnel et personnel des individus. Ces formations ne doivent pas se limiter aux compétences des métiers du digital : les compétences numériques fondamentales, non ou mal maîtrisées par une part significative de la population, doivent également être élevées au rang de priorités.
4. que des fonds publics soient affectés à la **coordination** des EPN et des autres acteurs de l'inclusion numérique, à leur promotion commune, aux échanges de bonnes pratiques entre eux, ainsi qu'à la formation continue des animateurs.
5. qu'une attention soit apportée à la promotion des **logiciels libres**, plus transparents et accessibles financièrement aux populations défavorisées.
6. Enfin, nous demandons que les acteurs de terrain qui œuvrent déjà à l'inclusion numérique au quotidien soient **associés** à l'élaboration de cette politique et à son évaluation.

Collectif des **Acteurs Bruxellois de l'Accessibilité Numérique**

